

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DU QUÉBEC

PRÉSENTS : Me LUCIE FISET, présidente
M. SERGE COURVILLE, commissaire
M. BRUNO JEAN, commissaire

AUDITION PUBLIQUE DU
29 AVRIL 2015 - VAUDREUIL-DORION

Mme CATHERINE LAGACÉ,
Secrétaire

Enregistrement numérique

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

330, rue St-Roch, bureau 202, Québec, Qc G1K 6S2
Téléphone : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

I N D E X

Page

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT D'INTRODUCTION.	3
INTERVENANTS :	
M. JULIEN BÉDARD citoyen.	13
M. JEAN-FRANÇOIS MARCOUX citoyen.	20
Mme NICOLE OUELLET citoyenne.	27
M. SÉBASTIEN ROY citoyen.	46
Mme MARIE-LOUISE SÉGUIN citoyenne.	55
Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE directrice générale du Parti libéral du Québec.	60

1 - - - - -
2 **SÉANCE DE LA SOIRÉE**
3 - - - - -

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Bonsoir à tous.

6 Alors, au nom des membres de la Commission de la
7 représentation électorale, je vous souhaite la
8 bienvenue à cette audition publique.

9 La Commission est ici aujourd'hui pour entendre
10 vos commentaires concernant la proposition de
11 carte électorale décrite dans le rapport
12 préliminaire que nous avons déposé à l'Assemblée
13 nationale le 17 mars 2015. Votre présence à
14 cette audition démontre votre intérêt pour la
15 démocratie au Québec et nous tenons à vous en
16 remercier.

17 Permettez-moi d'abord de vous présenter mes deux
18 collègues commissaires avec qui j'ai travaillé
19 durant les derniers mois pour élaborer la
20 nouvelle proposition de carte électorale. Donc,
21 à ma droite, je vous présente monsieur Serge
22 Courville...

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Bonsoir.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 ... géographe et professeur émérite de
2 l'Université Laval.

3 À ma gauche, monsieur Bruno Jean...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Bonsoir.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 ... sociologue et professeur à l'Université du
8 Québec à Rimouski.

9 Monsieur Courville et monsieur Jean ont été
10 nommés par l'Assemblée nationale. Quant à moi,
11 je suis d'office la présidente de la Commission
12 de la représentation électorale de par mes
13 fonctions à titre de directrice générale des
14 élections. Nous constituons en conséquence une
15 Commission indépendante et neutre.

16 L'audition publique que nous tenons aujourd'hui
17 à Vaudreuil-Dorion s'inscrit dans le processus
18 de consultation prévu dans la loi électorale.
19 Elle portera sur la délimitation des
20 circonscriptions électorales du Québec et, plus
21 particulièrement, des circonscriptions de la
22 région de la Montérégie.

23 Il s'agit d'une étape cruciale, car elle
24 permettra à la Commission d'améliorer sa
25 compréhension du territoire et des communautés

1 naturelles de votre région.
2 Notez que, pendant l'audition, vos commentaires
3 pourraient nous amener à vous poser des
4 questions. Votre opinion, vos commentaires et
5 vos suggestions permettront d'enrichir notre
6 réflexion en vue d'améliorer notre proposition
7 de délimitation. Ainsi, au terme des auditions
8 publiques, nous procéderons à l'analyse de tous
9 les éléments qui auront été portés à notre
10 attention. Dans la mesure du possible, nous en
11 tiendrons compte et ce, dans le respect des
12 critères établis dans la loi électorale.
13 Ensuite, soit dans les prochains mois, nous
14 déposerons un second rapport dans lequel sera
15 énoncée la délimitation des 125 circonscriptions
16 électorales du Québec.
17 Je vais maintenant laisser la parole à monsieur
18 Jean qui vous présentera le cadre législatif à
19 partir duquel nous avons travaillé.
20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
21 Merci, madame Fiset.
22 Le travail de délimitation des circonscriptions
23 a exigé une analyse rigoureuse et minutieuse des
24 mouvements de population qu'ont connus le Québec
25 depuis la dernière révision de la carte

1 électorale.
2 Rappelons que la carte électorale actuelle a été
3 établie en 2011 et qu'elle est basée sur des
4 données de la population électorale d'il y a
5 sept ans, soit du mois de novembre 2007.
6 Pour le présent exercice de délimitation, les
7 données avec lesquelles nous avons travaillé
8 sont celles du 30 novembre 2014. Les règles
9 contenues dans la loi électorale ont évidemment
10 encadré notre travail, il convient ici de
11 rappeler ce qu'elles sont et surtout ce qu'elles
12 visent.
13 D'abord, la loi électorale précise que les
14 circonscriptions électorales doivent représenter
15 des communautés naturelles. La densité de
16 population, son taux relatif de croissance dans
17 le temps et sur les territoires, la
18 configuration des régions, leur accessibilité,
19 leur superficie, les frontières naturelles du
20 milieu et les territoires des municipalités sont
21 autant d'éléments dont la Commission doit tenir
22 compte au moment de la délimitation des
23 circonscriptions.
24 Le sentiment d'appartenance des gens, la façon
25 dont la vie est organisée sur le territoire, la

1 présence de pôles régionaux ou de communautés
2 d'intérêt économique sont également des facteurs
3 que nous avons pris en considération.
4 Ensuite, la loi impose un critère numérique pour
5 assurer une équité entre les électeurs de
6 chacune des circonscriptions. Pour ce faire,
7 chaque circonscription doit regrouper un nombre
8 d'électeurs qui ne s'éloigne pas trop de plus ou
9 moins 25 % de la moyenne provinciale qui est, à
10 ce moment-ci, d'un peu plus de 48 000 électeurs,
11 selon la liste électorale permanente.
12 Cette norme, de plus ou moins 25 %, est parmi
13 les plus élevées au Canada. Elle laisse à la
14 Commission une marge de manoeuvre qui lui permet
15 de bien tenir compte des particularités de
16 chaque région.
17 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
18 équilibre possible entre l'égalité du vote des
19 électeurs et le respect des communautés
20 naturelles de manière à assurer une
21 représentation juste et équitable à tous les
22 électeurs du Québec.
23 Malgré les bouleversements compréhensibles que
24 les changements proposés peuvent provoquer dans
25 certaines régions, la Commission ne peut se

1 soustraire à cette obligation de recherche
2 d'équilibre. N'oublions pas que la délimitation
3 des circonscriptions d'une région s'inscrit dans
4 un travail d'ensemble de délimitation de toutes
5 les régions du Québec.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Juste avant de vous laisser la parole, monsieur
8 Courville va maintenant prendre quelques minutes
9 pour vous rappeler les changements que nous
10 proposons dans la région de la Montérégie.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Merci, maître Fiset.

13 Alors, le changement proposé dans la région de
14 Montérégie reflète l'évolution de la population
15 électorale dans cette région qui, depuis la
16 dernière révision de la carte électorale, a été
17 plus soutenue que celle du Québec dans la
18 majorité des circonscriptions.

19 À partir de cette évolution, la Commission est
20 en mesure d'estimer les tendances à venir de
21 manière à proposer une délimitation équilibrée
22 pour les deux prochaines élections générales.
23 Rappelons que la région de la Montérégie est la
24 deuxième région la plus peuplée du Québec
25 après celle de l'île de Montréal.

1 Parmi les circonscriptions qui ont été
2 identifiées comme étant en plus forte
3 croissance, celles de Vaudreuil et de Soulanges
4 se sont nettement démarquées. Elles ont toutes
5 deux enregistré des taux de croissance de leur
6 nombre d'électeurs de plus de deux fois
7 supérieur à celui du Québec.
8 Malgré cette croissance, le nombre d'électeurs
9 de la circonscription de Soulanges demeure près
10 de la moyenne québécoise de 48 387 électeurs.
11 Toutefois, dans la circonscription de Vaudreuil,
12 l'écart par rapport à la moyenne provinciale se
13 situe actuellement près de la limite maximale
14 permise par la loi. La Commission estime
15 qu'elle pourrait bientôt basculer en situation
16 d'exception positive.
17 Afin de corriger la situation, nous proposons
18 que la Ville d'Hudson ainsi que la partie de la
19 Ville de Vaudreuil-Soulanges -- Vaudreuil-
20 Dorion, pardon, située à l'ouest des villes de
21 Saint-Lazare et d'Hudson soient transférées de
22 la circonscription de Vaudreuil à celle de
23 Soulanges.
24 L'étude des données de la population électorale
25 de la région a également permis de constater que

1 la circonscription de La Pinière est
2 actuellement en situation d'exception positive
3 avec ses 60 885 électeurs. Cette
4 circonscription, dont le territoire correspond
5 actuellement à celui de la Ville de Brossard,
6 est la plus peuplée de la région. Elle fait
7 également partie des circonscriptions qui ont
8 connu des augmentations de population électorale
9 parmi les plus importantes de la région depuis
10 la dernière révision de la carte.

11 Afin de réduire son nombre d'électeurs, la
12 Commission propose de retrancher une partie de
13 son territoire au nord et de le joindre à la
14 circonscription de Laporte. Le territoire dont
15 il est question correspond à celui des deux
16 quartiers de la Ville de Brossard qui sont
17 situés dans le secteur délimité au nord par
18 l'Autoroute des Cantons-de-l'Est, à l'est par
19 les boulevards La Pinière et Taschereau.

20 Ainsi, dans le cadre de ce changement, la
21 Commission a prêté une attention particulière au
22 respect des limites de la Ville de Brossard.

23 Voilà qui résume la proposition de délimitation
24 dans la région de la Montérégie.

25 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

1 Il est maintenant temps de vous laisser la
2 parole. Donc, nous sommes donc prêts à écouter
3 vos commentaires et suggestions sur notre
4 proposition de délimitation.

5 Afin de nous assurer de bien saisir vos
6 interventions et de nous les rappeler
7 ultérieurement quand nous étudierons à nouveau
8 le dossier, la présente audition publique est
9 enregistrée. C'est madame Catherine Lagacé,
10 secrétaire de la Commission, qui appellera tour
11 à tour les participants dans l'ordre où ils se
12 sont inscrits.

13 Pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits,
14 mais qui tiendraient à nous faire part de leurs
15 commentaires aujourd'hui, nous vous invitons
16 simplement à aller vous inscrire auprès de
17 madame France Thériault, qui est à l'entrée, et
18 par la suite vous pourrez venir vous exprimer
19 devant la Commission.

20 Donc, madame Lagacé.

21 - - - - -

22 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

23 Oui. Alors, ça fonctionne? Non?

24 Est-ce que ça fonctionne? Non. Il est ouvert.

25 Ça fonctionne.

1 Donc, les travaux sont enregistrés, c'est pour
2 cette raison que c'est important que j'aie un
3 micro.

4 Donc, les commissaires, membres de la
5 Commission, je souhaite vous informer que nous
6 avons reçu une lettre de monsieur Guy Pilon qui
7 est maire de Vaudreuil-Dorion. Donc, voilà, la
8 lettre est déposée officiellement dans le cadre
9 des travaux.

10 Nous avons une inscription ce soir qui est
11 madame Marie-Ève Ringuette, directrice générale
12 du Parti libéral du Québec. Malheureusement, je
13 ne reconnais pas madame Ringuette dans la salle.
14 Donc, je ne sais pas s'il y a des gens dans la
15 salle qui souhaiteraient intervenir.
16 Véritablement il n'y a pas de gêne, on est là
17 pour ça, pour vous entendre.

18 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

19 Pour nous, c'est... je m'excuse, oui. J'allais
20 dire pour nous c'est important de vous entendre,
21 justement de connaître votre réalité. Si vous
22 avez, comme je l'ai mentionné, des commentaires
23 ou quoi que ce soit qui nous permettraient de
24 nous éclairer dans nos travaux, on apprécierait
25 grandement. Parce qu'on est là pour ça, on vient

1 voir les gens sur place pour nous permettre
2 d'avoir une meilleure vision de l'ensemble de la
3 situation.

4 Donc, j'imagine, si vous êtes là, c'est parce
5 que vous étiez intéressés à savoir qu'est-ce qui
6 allait se passer et comment les gens réagiraient
7 à la proposition que nous avons faite.

8 Si vous avez des questions également, on est là
9 pour ça, peut-être que les questions
10 permettront... vous permettront de par la
11 suite...

12 **M. JULIEN BÉBARD :**

13 Je vais m'avancer.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Oui. Et à ce moment-là, je vous demanderais de
16 vous identifier pour que madame France puisse
17 prendre vos coordonnées.

18 - - - - -

19 **INTERVENTION DE M. JULIEN BÉDARD**

20 - - - - -

21 **M. JULIEN BÉBARD :**

22 Bonjour. Je m'appelle Julien Bédard.

23 Et en fait, j'aurais une question. Je n'ai
24 malheureusement pas lu le rapport déposé... qui
25 a été déposé, mais...

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Ah!

3 **M. JULIEN BÉBARD :**

4 ... ça représente... ma question, dans le fond,
5 c'est à savoir ça représente un transfert de
6 combien de population de la circonscription
7 Vaudreuil à Soulanges?

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Alors, nous avons 4054 électeurs qui feraient
10 partie de la Ville d'Hudson...

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 D'Hudson.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 ... qui seraient transférés. Et pour ce qui est
15 de Vaudreuil-Dorion, partie de la ville que nous
16 proposons de transférer également dans
17 Soulanges, on parle de 753 électeurs.

18 **M. JULIEN BÉBARD :**

19 O.K.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Donc, 4100 électeurs à peu près, là, dans
22 l'ensemble qui seraient transférés de la
23 circonscription de Vaudreuil à Soulanges.

24 **M. JULIEN BÉBARD :**

25 Parfait. C'était ma question. Merci.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**
2 Ça me fait plaisir.
3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
4 Est-ce qu'on peut vous demander d'où vous êtes?
5 On va faire... non seulement vous, mais tous les
6 autres, vous demeurez où, au fait?
7 **M. JULIEN BÉBARD :**
8 Bien, de Vaudreuil-Dorion.
9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
10 Vaudreuil-Dorion.
11 **Me LUCIE FISET, présidente :**
12 Vaudreuil-Dorion.
13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
14 Dans quelle partie?
15 **Me LUCIE FISET, présidente :**
16 Dans quelle partie?
17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
18 Dans quelle partie?
19 **Me LUCIE FISET, présidente :**
20 Je suis très intéressée parce que... on va vous
21 cuisiner un petit peu alors.
22 **M. JULIEN BÉBARD :**
23 Oui.
24 **Me LUCIE FISET, présidente :**
25 On va jouer le rôle. Vaudreuil-Dorion, dans

1 quelle partie?

2 **M. JULIEN BÉBARD :**

3 La partie, en fait, du centre-ville.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Du centre-ville.

6 **M. JULIEN BÉBARD :**

7 Oui. Donc, pas celle qui va être transférée.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Et comment vous voyez ça la modification que
10 nous proposons? Parce qu'on sait très bien que
11 Vaudreuil-Dorion, il y a comme deux parties...

12 **M. JULIEN BÉBARD :**

13 Oui.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 ... qui sont comme enclavées, disons ça comme
16 ça.

17 **M. JULIEN BÉBARD :**

18 Bien, comment je vois ça? Moi, je pense que ça
19 peut bien se faire, je ne sais pas, peut-être...
20 peut-être qu'il y aurait eu une autre ville...
21 en fait, non, je ne vois pas... je ne vois pas
22 quelle autre ville aurait pu être transférée.

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Hum hum.

25 **M. JULIEN BÉBARD :**

1 Parce que, en fait... sinon, l'île-Perrot, il
2 faudrait que ça reste ensemble, ça ne peut pas
3 se diviser, la circonscription. Hudson-
4 Vaudreuil, ils ont quand même des intérêts qui
5 vont ressembler à Saint-Lazarre, donc, ça, ça
6 peut être intéressant pour que ce soit le même
7 député qui soit dans cette circonscription-là.
8 Sinon, on ne peut pas diviser... je ne pense pas
9 qu'on pourrait diviser vraiment Vaudreuil, la
10 ville de Vaudreuil, en fait, qui est unique, qui
11 est...

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Hum hum.

14 **M. JULIEN BÉBARD :**

15 ... en fait, ensemble.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 Le centre-ville, vous voulez dire?

18 **M. JULIEN BÉBARD :**

19 Oui, le centre-ville, bien, ce qu'on voit en ce
20 moment. L'autre bout, c'est... comme j'ai dit,
21 ils ont la même réalité que Saint-Lazarre un
22 peu.

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 O.K.

25 **M. JULIEN BÉBARD :**

1 Donc, si, moi... on ne peut pas diviser l'île-
2 Perrot, on ne peut pas diviser... on ne peut pas
3 vraiment mettre Vaudreuil-sur-le-Lac ou l'île-
4 Cadieux non plus dans l'autre circonscription,
5 donc...

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Donc, ce que vous nous dites, c'est les citoyens
8 finalement de la partie que nous voulons
9 dissocier de la municipalité de la ville...

10 **M. JULIEN BÉBARD :**

11 Oui.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 ... de Vaudreuil-Dorion, ont des affinités...

14 **M. JULIEN BÉBARD :**

15 Oui.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 ... avec Hudson et Saint-Lazarre?

18 **M. JULIEN BÉBARD :**

19 Géographiques, tu sais, on voit...

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Oui.

22 **M. JULIEN BÉBARD :**

23 ... qu'ils sont entre les deux.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Oui, c'est ça.

1 **M. JULIEN BÉBARD :**

2 Donc, les affinités géographiques vont être...

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Donc, c'est logique.

5 **M. JULIEN BÉBARD :**

6 C'est ça, c'est logique.

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Et j'ajouterais que du point de vue mathématique,
9 pour la Commission c'est intéressant parce qu'on
10 équilibre le nombre d'électeurs dans les deux
11 circonscriptions, un équilibre presque parfait,
12 là. Donc... et avec une bonne possibilité de ne
13 plus modifier pour longtemps à venir ces
14 délimitations-là. Parce que l'intérêt c'est
15 d'essayer d'avoir des délimitations qui tiennent
16 la route. Mais, par contre, il y a des
17 évolutions démographiques, des transferts de
18 population qui viennent perturber les choses.
19 Et je dirais que même ici dans le quartier, moi
20 qui ne suis à peu près jamais venu ici même,
21 bien que je suis venu alentour, je crois que la
22 dernière fois que je suis venu, c'était des
23 terres agricoles et on voit un phénomène
24 d'urbanisation importante, donc ça veut dire des
25 nouvelles populations, et comme la population

1 bouge, la carte électorale doit bouger elle
2 aussi.

3 Donc, merci de...

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Merci beaucoup.

6 **M. JULIEN BÉBARD :**

7 Merci.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 Merci.

10 - - - - -

11 **INTERVENTION DE M. JEAN-FRANÇOIS MARCOUX**

12 - - - - -

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 J'ose! Vous venez d'où?

15 **M. JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

16 De Vaudreuil-Dorion.

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Venez donc au micro. Comme je vous dis, c'est
19 important pour nous, alors je profite de
20 l'occasion que vous soyez là.

21 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

22 Oui.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 De Vaudreuil-Dorion?

25 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

1 Bonjour. Oui.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 O.K.

4 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

5 De Vaudreuil-Dorion.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 À quel...

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 Pouvez-vous juste vous identifier?

10 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

11 Jean-François Marcoux.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Jean-François Marcoux.

14 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

15 Oui.

16 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

17 Donc, j'habite juste ici à côté de la gare.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 O.K.

20 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

21 Donc, ça fait quelques années, là, que... deux
22 ans, en fait...

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Hum hum.

25 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

1 ... mais avant j'habitais à Vaudreuil, juste au
2 côté dans le quartier où il y a la grande
3 bâtisse...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Hum hum.

6 **M. JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

7 ... la Tour Future, donc je suis originaire de
8 Vaudreuil.

9 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

10 Et comment vous voyez ça la proposition de la
11 Commission, le fait, encore une fois, de scinder
12 finalement la ville et puis d'envoyer une partie
13 dans une circonscription autre?

14 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

15 Je trouve cela un petit peu étrange, mais je
16 comprends un petit peu la réalité géographique,
17 en fait. Je suis certain qu'il y a le côté de
18 la proximité avec Hudson et Saint-Lazare que
19 monsieur décrivait. Mais sinon qu'est-ce que
20 j'ai de la difficulté, c'est comprendre de
21 séparer une ville un peu en deux...

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Hum hum.

24 **M. JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

25 ... par la suite comment ça va fonctionner ou...

1 il y a juste cet aspect-là que je trouvais un
2 peu étrange.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 Hum hum.

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 En fait, quand vous dites «séparer la ville en
7 deux», c'est qu'on prend le morceau qui est déjà
8 séparé.

9 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

10 Oui.

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Elles sont déjà séparées.

13 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

14 Oui, oui. Oui.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 C'est ça que (inaudible).

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Mais on ne modifie pas la ville.

19 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

20 Ah, non, non, non. Non, non...

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 C'est important, O.K.

23 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

24 ... ça je comprends très bien.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 O.K.

2 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

3 Mais c'est pour les citoyens de cette partie-
4 là...

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Hum.

7 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

8 ... ils s'associent un peu à Vaudreuil, mais
9 d'un autre côté, côté provincial s'associer du
10 côté de Vaudreuil-Soulanges, est-ce qu'il y a un
11 petit peu une dissociation ou un... par rapport
12 au lien d'appartenance à Vaudreuil?

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Quand vous êtes de Vaudreuil-Dorion...

15 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

16 Vaudreuil-Dorion.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 ... vous appelez ça comment la partie qui est
19 transférée, le Fief, comment vous l'appelez?

20 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

21 Je ne pourrais pas vous dire, là.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Est-ce qu'il y a quelqu'un dans la salle qui
24 demeure dans cette partie de la ville de
25 Vaudreuil? Vous êtes tous de Vaudreuil-Dorion?

1 **Mme NICOLE OUELLET :**

2 Non, de l'Île-Perrot.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 De l'Île-Perrot. Donc, vous êtes protégée par le
5 fleuve, l'eau, l'Île-Perrot, caractère
6 insulaire, on n'y touche pas.

7 **Mme NICOLE OUELLET :**

8 Non, il ne faut pas toucher à ça!

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Non, non, un bijou comme ça on ne touche pas,
11 effectivement, ce serait difficile de diviser
12 l'Île-Perrot en deux, là.

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Hum.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Ça va.

17 **Me JEAN-FRANÇOIS MARCOUX :**

18 Tout à fait.

19 **Mme NICOLE OUELLET :**

20 (Inaudible) par exemple de séparer...

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 Je... ce serait gentil, oui...

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Oui, voulez-vous prendre place?

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 Merci beaucoup, monsieur, ce serait...

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Venez.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 ... gentil de venir devant le micro parce que,
6 comme je dis, on enregistre, donc pour nous
7 c'est important d'avoir...

8 **Mme NICOLE OUELLET :**

9 Je ne peux pas rester à ma place?

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Non.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 Bien, on veut vous entendre.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Bien, on aimerait ça vous entendre.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 On peut amener le micro, là.

18 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

19 Oui, on peut amener le micro.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 On peut amener le micro, si vous voulez.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Il y a quelqu'un qui peut amener le micro?

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Oui, si vous voulez rester...

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Ça va être moins gênant, là.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Non, non, soyez à l'aise.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Ne soyez pas gênée, on est en famille.

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Vous n'aviez pas prévu ça, hein, de...

9 **Mme NICOLE OUELLET :**

10 Pas du tout. Pas du tout.

11 - - - - -

12 **INTERVENTION DE Mme NICOLE OUELLET**

13 - - - - -

14 **Mme NICOLE OUELLET :**

15 Je m'appelle Nicole Ouellette, moi je suis de
16 Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, puis je suis venue
17 ici pour m'informer à savoir qu'est-ce qui va se
18 passer justement avec la carte électorale. Je
19 voulais savoir pourquoi. Puis là je me demande
20 pourquoi exactement, pourquoi vous séparez
21 Vaudreuil, une partie de Vaudreuil...

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Hum.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 ... quand Vaudreuil-Dorion devraient rester

1 ensemble? On ne sépare pas ça, là, dans ma tête
2 à moi en tout cas, là.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 Hum hum.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Mais la... monsieur Courville?

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Bien, si vous me permettez.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Oui.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Bon, d'une part, déjà la ville de Vaudreuil-
13 Dorion est en deux parties...

14 **Mme NICOLE OUELLET :**

15 Hum hum.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 ... une plus grande, justement qui tire du côté
18 de l'île-Perrot, puis l'autre qu'on appelle le
19 Fief, en tout cas il y a peut-être d'autres
20 noms, mais c'est le nom qu'on nous a donné, qui
21 est déjà séparé de la ville.

22 Le problème qu'on a c'est que pour alléger
23 Vaudreuil qui a trop d'électeurs, il faut en
24 transférer une partie dans le comté d'à côté.

25 **Mme NICOLE OUELLET :**

1 Il y en a combien, là? 400 quelques?

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Bien là, on disait...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 450...

6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

7 ... 4054 dans la section Hudson.

8 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

9 Hudson et 700...

10 **Mme NICOLE OUELLET :**

11 Oui.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 ... et 753 dans la section du Fief.

14 **Mme NICOLE OUELLET :**

15 753.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 Donc, ce qui fait à peu près en gros, là, pour
18 être... faire un chiffre rond, à peu près 5000
19 électeurs. Cela étant dit, donc il faut ajuster
20 parce que le vote... votre vote, mon vote...

21 **Mme NICOLE OUELLET :**

22 Hum hum.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 ... ils sont aussi importants l'un que l'autre,
25 là.

1 **Mme NICOLE OUELLET :**

2 Mais 700 et quelques, ce n'est pas beaucoup, ça.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Non, mais c'est suffisant pour débalancer quand
5 même. Parce que ça peut poser le problème
6 suivant, c'est que si on laisse Vaudreuil-Dorion
7 évoluer sur sa lancée, parce qu'on voit les
8 condos qui se construisent, donc, bon, bien, tôt
9 ou tard, elle va être en exception positive,
10 autrement dit les gens vont être surreprésentés
11 par rapport au comté d'à côté qui, lui, va être
12 sous-représenté.

13 Donc, on a un souci et une obligation, je
14 dirais, qui nous est faite par la loi
15 d'équilibrer les choses...

16 **Mme NICOLE OUELLET :**

17 O.K.

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

19 ... pour qu'il y ait quand même...

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Hum.

22 **Mme NICOLE OUELLET :**

23 Puis ça ne vous tente pas d'attendre après les
24 élections?

25 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

1 On doit...

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Il y en a beaucoup qui nous suggéreraient ça,
4 oui.

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Mais on doit...

7 **Mme NICOLE OUELLET :**

8 C'est ça, je trouve ça bizarre aussi que vous
9 faites ça juste avant les élections, tu sais, je
10 me dis...

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Mais c'est...

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Ah, O.K., bien ça, on peut vous l'expliquer.

15 **Mme NICOLE OUELLET :**

16 Est-ce que c'est question de stratégie, c'est-
17 tu...

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Non, non, c'est...

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Non, on peut vous l'expliquer, c'est une
22 obligation de la loi.

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 C'est ça.

25 **Mme NICOLE OUELLET :**

1 O.K.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Après deux élections générales provinciales, la
4 Loi électorale prévoit qu'on doit refaire cet
5 exercice, on doit revoir la carte électorale.

6 **Mme NICOLE OUELLET :**

7 O.K.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Donc, on n'a pas le choix, la Commission de la
10 représentation électorale c'est son mandat et,
11 ce faisant, on doit revoir l'ensemble des 125
12 circonscriptions électorales et s'assurer
13 justement d'une équité du vote à travers
14 l'ensemble de la province.

15 Donc, lorsqu'on fait des... lorsqu'on fait cette
16 analyse-là, on regarde les projections, parce
17 qu'on doit prévoir pour les deux prochaines
18 élections provinciales, donc pour 2018 et 2022.

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 Hum hum.

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 Donc, on fait des projections pour voir
23 justement avec l'état actuel, l'ensemble des
24 électeurs sur le territoire, la façon dont ils
25 se divisent, les électeurs se divisent, où est-

1 ce qu'on en est rendu? Est-ce que la moyenne
2 qu'on doit établir dans chacune des
3 circonscriptions est respectée ou non.

4 **Mme NICOLE OUELLET :**

5 O.K.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 On a une marge de manoeuvre, est-ce qu'on a plus
8 25 % ou le moins 25 %, on a une marge de
9 manoeuvre. Mais lorsqu'on voit, effectivement,
10 que ce plus 25 % ou ce moins 25 % va être
11 atteint ou dépassé, nous sommes en situation
12 d'exception, on ne peut pas accepter cela.

13 **Mme NICOLE OUELLET :**

14 O.K., là on est en 2015.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Oui.

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Exactement, donc on vient de...

19 **Mme NICOLE OUELLET :**

20 Les élections sont...

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 ... vivre des élections en 2014.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Mais c'est...

25 **Mme NICOLE OUELLET :**

1 Pardon?

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Les élections générales provinciales, les
4 dernières, ont eu lieu en 2012...

5 **Mme NICOLE OUELLET :**

6 Oui.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 ... et 2014.

9 **Mme NICOLE OUELLET :**

10 C'est ça.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Avril 2014. Donc, depuis le mois d'avril 2014,
13 nous sommes en préparation de la nouvelle carte
14 électorale. Et ceci est une première
15 proposition, puis on va rencontrer les gens
16 justement pour qu'on puisse les entendre sur la
17 proposition que nous faisons, car on peut la
18 modifier.

19 **Mme NICOLE OUELLET :**

20 Ah! C'était ma prochaine question.

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 Bien sûr. C'est ça, on est à l'écoute. On est à
23 l'écoute puis c'est grâce justement...

24 **Mme NICOLE OUELLET :**

25 C'est dommage qu'il n'y ait pas plus de...

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Bien, c'est pour ça que j'ose... j'ose vous
3 interpeller et vous forcer un peu la main parce
4 que c'est grâce à vous si on est capable
5 justement de voir : est-ce que la proposition se
6 tient?

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Hum hum.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Est-ce qu'il y aurait possibilité de faire autre
11 chose? Et le autre chose, bien, on vous utilise
12 en quelque sorte pour nous aider...

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Oui, c'est...

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 ... à nous éclairer dans cet exercice. Monsieur
17 Jean?

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Madame... oui, madame Fiset, si je peux me
20 permettre.

21 Dans les travaux que nous avons menés et aussi
22 dans la lettre de votre maire, c'était le maire,
23 c'est ça, de...

24 **Mme NICOLE OUELLET :**

25 Oui.

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 ... qu'on a eue aujourd'hui, il devait se
3 présenter, mais il a eu un empêchement, mais ça
4 aurait été intéressant que vous l'entendiez
5 parce que lui-même nous explique un des critères
6 de la délimitation qui est de respecter les
7 communautés naturelles.

8 Or, il donne même des exemples dans sa lettre où
9 les gens de cette partie de Dorion qui est
10 détachée de l'autre côté de Saint-Lazare, et qui
11 sont très proches, en fait, de Hudson. Il y a
12 une espèce de proximité, en fait d'unité, de
13 sorte qu'il nous apparaissait pas si aberrant de
14 mettre dans le même côté ces populations-là.
15 Maintenant, nous n'avons pas une connaissance
16 approfondie de... et on est là pour écouter et
17 voir si cette hypothèse fait du sens ou si on ne
18 devrait pas trouver d'autres hypothèses.

19 **Mme NICOLE OUELLET :**

20 O.K., vous, vous y allez, si j'ai bien compris,
21 vous y allez par rapport aux gens qui ont les
22 mêmes affinités et non...

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Bien, ce n'est pas absolu, là, mais...

25 **Mme NICOLE OUELLET :**

1 ... et non par chiffres que vous avez besoin?

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Bien, il faut tenir compte des deux, finalement.

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 Oui, je peux-tu répondre?

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Monsieur Courville, allez-y.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 Si vous me permettez, là...

10 **Mme NICOLE OUELLET :**

11 Oui.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 ... la démocratie québécoise est ainsi faite
14 qu'on refait la carte aux 8, 10 ans.

15 **Mme NICOLE OUELLET :**

16 Oui.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Il y a deux critères fondamentaux qui servent à
19 cette révision-là, le premier critère, c'est
20 sûr, c'est le nombre d'électeurs...

21 **Mme NICOLE OUELLET :**

22 Oui.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 ... ce dont on parlait tantôt, mais aussi on
25 tient compte, et c'est ça le jeu du plus ou

1 moins 25 %, c'est qu'on tient compte des
2 communautés naturelles. Or, ici...

3 **Mme NICOLE OUELLET :**

4 Expliquez-moi c'est quoi une communauté
5 naturelle.

6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

7 Alors, la communauté naturelle, il y a plusieurs
8 critères, hein, interreliés qui nous aident à le
9 définir, par exemple : le profil socio-
10 économique des gens, le profil démographique des
11 gens, les distances par rapport aux endroits où
12 les gens vont aller voir leur commerce de
13 proximité. Est-ce qu'il y a des éléments dans le
14 paysage, comme par exemple une autoroute, bien
15 ça... c'est un barrage, un obstacle naturel,
16 bon, la superficie des lieux, comment ça se
17 présente, comment les gens vivent dans leur
18 milieu? Et ça, c'est extrêmement important pour
19 nous pour circonscrire les milieux naturels, les
20 communautés naturelles, puis ne pas les diviser.
21 Dans le cas qui nous occupe, quand on transfère
22 le Fief...

23 **Mme NICOLE OUELLET :**

24 Hum hum.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 ... bien, on se rend compte que les gens du
2 Fief, comme les gens d'Hudson puis de Saint-
3 Lazare, il y a une vie, là, qui est axée là.

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Hum.

6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

7 Donc, puis quand on regarde une carte, je ne
8 sais pas, moi, des affectations et tout ça, là,
9 on se rend compte qu'il y a un autre
10 (inaudible), qui est Vaudreuil-Dorion, l'Île-
11 Perrot en fait partie, donc il y a des zones
12 comme ça.

13 Alors, le transfert, pour qu'il soit le moins
14 dommageable possible, on n'a pas transféré
15 l'Île-Perrot dans Soulanges, pas plus qu'on a
16 subdivisé la partie plus centrale de Vaudreuil-
17 Dorion. Donc, on prend des endroits où les gens
18 vont vivre ensemble.

19 Et entre les deux, si vous regardez un peu d'une
20 vue d'avion, vous allez voir que c'est une
21 grande zone agricole. Donc, on voit bien qu'il
22 y a deux noyaux et c'est le deuxième noyau qu'on
23 prend, là, celui qui...

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Hum.

1 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

2 ... qui est le plus proche dans son vécu, là.

3 **Mme NICOLE OUELLET :**

4 Oui. Quand on parle d'affinités, parce qu'on va
5 revenir avec «affinités», moi, lorsque je
6 regarde la carte, je vois une grosse partie
7 anglophone. Je me demande si ça joue un rôle là-
8 dedans?

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Pourriez-vous expliciter...

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Oui.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 ... votre pensée?

15 **Mme NICOLE OUELLET :**

16 Est-ce que ça rentre dans l'affinité? Tantôt
17 quand les gens disaient, là, il y a une affinité
18 entre cette partie de Vaudreuil et Hudson, je me
19 demande, je me pose la question, là, si ça a un
20 rapport avec la langue.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 Autrement dit, est-ce que la langue joue? C'est
23 ça que...

24 **Mme NICOLE OUELLET :**

25 Oui, si la langue joue un rôle?

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Ce n'est pas...

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Nous, quand on regarde des critères pour définir
5 des communautés naturelles, il y en a plusieurs
6 critères, on a...

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Oui, c'est ça.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 ... des critères, je dirais, principaux,
11 secondaires, et cetera. Quand on regarde cet
12 ensemble de critères ce n'est jamais un critère
13 en tant que tel...

14 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

15 Hum hum.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 ... c'est toujours un critère par rapport à
18 d'autres, et au pluriel. Non seulement par
19 rapport à un autre, mais par rapport à 10, 15
20 autres.

21 **Mme NICOLE OUELLET :**

22 O.K.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Et c'est ça qu'on regarde dans l'ensemble et
25 comment ça se profile.

1 Moi, je connais des gens qui demeurent à Saint-
2 Lazare puis j'en connais qui demeurent à Hudson,
3 il y a des francophones dans les deux milieux,
4 puis il y a des anglophones dans les deux
5 milieux. Donc, ce n'est pas un critère qui est
6 dominant, je dirais.

7 **Mme NICOLE OUELLET :**

8 O.K.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Ce n'est pas unique en soi, là...

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Hum hum.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 ... il y a plusieurs facteurs...

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Il y a plusieurs facteurs, oui.

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... qu'on prend en considération.

19 **Mme NICOLE OUELLET :**

20 Non, c'est parce que c'est une question qui
21 m'était venue (inaudible).

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Non.

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 Et même, pour être plus précis, je vais vous

1 dire on fait souvent des visites de terrain,
2 puis il y a une chose qu'on regarde c'est, bon,
3 par exemple le paysage architectural, est-ce que
4 c'est semblable, est-ce que ce n'est pas
5 semblable? Bon. Et ça aussi, ça nous aide à
6 voir...

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Hum hum.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 ... ce que vous appelez les affinités...

11 **Mme NICOLE OUELLET :**

12 Architectural?

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 ... mais, en tout cas, des proximités. Pardon?

15 **Mme NICOLE OUELLET :**

16 Vous parlez architectural?

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Bien, le type de maisons...

19 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

20 La densité.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 ... le type de constructions.

23 **Mme NICOLE OUELLET :**

24 Oui, bien c'est ça...

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Comme ici...

2 **Mme NICOLE OUELLET :**

3 ... parce que l'architecture...

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 ... vous avez beaucoup de condos.

6 **Mme NICOLE OUELLET :**

7 ... c'est plutôt l'architecture d'une maison,

8 là.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Non, c'est plus la densité...

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Non, non.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 ... est-ce qu'on est en présence...

15 **Mme NICOLE OUELLET :**

16 (Inaudible) citoyens.

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... d'immeubles à logements, de plus de

19 résidences...

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Oui.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 ... unifamiliales, maisons...

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 Puis comment les gens peuvent circuler là-

1 dedans...

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Exactement.

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 ... parce qu'il va y avoir des votes,
6 éventuellement, ils vont...

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Donc, vous voyez, il y a plusieurs...

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Il y a plusieurs critères.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 ... critères qui sont...

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Ce n'est pas...

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 ... considérés et qui font partie de la grande
17 définition de la communauté naturelle.

18 **Mme NICOLE OUELLET :**

19 Bon, je pense que ça va être tout pour moi.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Un grand merci.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Merci.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Un grand merci.

1 **Mme NICOLE OUELLET :**

2 S'il y a quelque chose qui me revient...

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Ça nous a permis enfin de pouvoir vous éclairer
5 à notre tour.

6 J'ai vu monsieur qui avait un petit mouvement.

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Oui.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Oui?

11 - - - - -

12 **INTERVENTION DE SÉBASTIEN ROY**

13 - - - - -

14 **M. SÉBASTIEN ROY :**

15 Ça ne devrait pas être trop compliqué. Je
16 m'appelle Sébastien Roy...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Je m'excuse, pourriez-vous...

19 **M. SÉBASTIEN ROY :**

20 Pardon?

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 ... répéter?

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Sébastien Roy.

25 **M. SÉBASTIEN ROY :**

1 Sébastien Roy.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Sébastien.

4 **M. SÉBASTIEN ROY :**

5 De Vaudreuil-Dorion également. Si vous êtes
6 intéressés à savoir dans quel secteur, c'est
7 dans le petit quartier tout près de Vaudreuil-
8 sur-le-Lac, qui est donc un peu en retrait du
9 centre-ville. Je crois que... je ne suis pas
10 certain si on l'appelle Le Marquis ou... en tout
11 cas, c'est un secteur un peu isolé dans le coin
12 de la Tour Future à l'arrière.

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Hum.

15 **M. SÉBASTIEN ROY :**

16 En fait, vous avez mentionné, madame Ouellet a
17 fait, a posé des bonnes questions qui
18 ressemblaient aux miennes.

19 Il y a un aspect, vous avez mentionné la lettre
20 de monsieur Pilon...

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 Hum hum.

23 **M. SÉBASTIEN ROY :**

24 ... et je me demandais si on pouvait en prendre
25 connaissance, si...

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 On peut même la lire.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 On peut la lire.

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 On peut la lire tout de suite, elle n'est pas
7 longue.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 C'est ça, on va vous la lire. Madame Lagacé,
10 s'il vous plaît?

11 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

12 Je fais la lecture?

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Oui, s'il vous plaît. Merci.

15 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

16 Oui. Une petite lecture.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Tout ça va être sur le site.

19 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

20 Elle fait... elle fait 20 pages!

21 Ce n'est pas vrai, c'est... Alors :

22 **«Mon mémoire porte sur**
23 **l'importance de ne pas séparer ma**
24 **ville en deux territoires**
25 **électorales provinciaux.**

1 Vous devez comprendre que le
2 territoire de la ville de
3 Vaudreuil-Dorion s'étend sur
4 plusieurs kilomètres entre sa
5 limite est avec l'île de Montréal
6 et son extrémité ouest jusqu'à
7 Rigaud.
8 Nous déplorons déjà que plusieurs
9 citoyens du secteur Fief, que vous
10 voulez séparer du comté de
11 Vaudreuil, ont beaucoup de
12 difficulté à s'identifier à
13 Vaudreuil-Dorion étant donné leur
14 proximité à Hudson ou même Saint-
15 Lazare et Rigaud.
16 Plusieurs jeunes de ce secteur
17 sont allés ou vont encore à
18 l'école primaire à Hudson ou à
19 Rigaud, leur code postal est
20 identifié en partie à Hudson et
21 ils vont, dans certains cas, au
22 bureau de poste de Hudson. Si en
23 plus au provincial on les sort du
24 comté de Vaudreuil...
25 Une ville est une entité invisible

1 où les résidents doivent sentir
2 leur appartenance à leur
3 communauté. C'est déjà tout un
4 défi pour nous de donner à nos
5 citoyens les moyens physiques de
6 se reconnaître dans un dédale
7 géographique complexe où les
8 anciennes seigneuries des siècles
9 passés ont laissé leur trace. S'il
10 vous plaît, ne nous rendez pas la
11 tâche impossible.

12 Une petite anecdote en passant
13 pour bien cerner le problème
14 d'identité. À l'émission La Voix,
15 récemment tenue sur le réseau TVA,
16 un des finalistes, monsieur
17 Holubowski, s'est défini tout au
18 long du concours comme étant un
19 résident de Hudson. Or, la famille
20 Holubowski est résidente de
21 Vaudreuil-Dorion depuis plusieurs
22 années dans ce secteur, et
23 pourtant monsieur Holubowski dit
24 qu'il vient de Hudson. Comme je le
25 mentionnais, il a fait ses études

1 à Hudson et à Rigaud et son code
2 postal est le même que celui de
3 Hudson.
4 Déjà on entend de la part des
5 gouvernements l'importance de
6 voter, mais pour voter il faut
7 minimalement comprendre pour quel
8 comté. Et si vous demandez aux
9 gens de ce secteur de voter dans
10 Soulanges, l'effet négatif va se
11 faire sentir, j'en suis certain.
12 Alors, en espérant le tout
13 conforme, je vous prie de recevoir
14 mes salutations distinguées.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Merci.

17 **M. SÉBASTIEN ROY :**

18 J'aimerais seulement terminer peut-être avec
19 une... vous parliez d'affinités et d'entrée de
20 jeu vous avez mentionné que Soulanges était dans
21 la moyenne de... en frais quantité de gens aptes
22 à voter. Est-ce qu'il y a eu des démarches
23 autres que la section Hudson et le Fief ou des
24 analyses qui ont été faites pour amener peut-
25 être à ne pas toucher à Soulanges et profiter

1 peut-être de la possibilité d'intégrer avec
2 d'autres circonscriptions, par exemple dans
3 l'ouest de l'île de Montréal ou peut-être même
4 dans Beauharnois, ou est-ce qu'il y a eu des
5 démarches, des études ou des analyses à cet
6 effet, sachant que de toute façon Soulanges
7 était pleinement dans la moyenne?

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 L'objectif que nous voulions atteindre était de
10 conserver au sein de la même MRC, MRC Vaudreuil-
11 Soulanges, les deux circonscriptions. Ça avait
12 été un souhait qui avait été mentionné lors des
13 dernières cartes, je n'y étais pas, mais c'est
14 ce qu'on m'a mentionné. Donc...

15 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

16 Oui.

17 **Me LUCIE FISET, présidente**

18 ... l'objectif recherché était, un, d'alléger
19 Vaudreuil, comme on vous a mentionné qui, côté
20 numérique, allait atteindre un saut critique --
21 un taux critique, je dirais, d'électeurs, donc
22 on devait alléger.

23 Maintenant, de quelle façon on allait l'alléger?
24 On a voulu, comme je le mentionne, conserver les
25 deux circonscriptions au sein de la MRC, donc

1 c'est pourquoi on a regardé cette possibilité-
2 là.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Peut-être si vous me permettez, madame?

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Allez-y, monsieur courville.

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Il y a peut-être un autre facteur qui joue aussi
9 quand même pour nous, là, c'est que nous devons
10 assurer la représentation effective des
11 citoyens. On a affaire au fleuve, si on traverse
12 le fleuve c'est autre chose, là.

13 Bon, dans la notion de représentation effective,
14 il y a la notion, bien sûr, du nombre, on en a
15 parlé, il y a la notion de communauté
16 culturelle, mais il y a aussi la notion d'accès,
17 il faut s'assurer que l'accès du député au
18 citoyen soit garanti et que l'accès du citoyen
19 à ses députés soit aussi garanti. Alors, si on
20 a un obstacle majeur comme le fleuve, bien là,
21 déjà... et puis avec la réalité MRC également,
22 écoutez, ça fait beaucoup de facteurs à
23 considérer avant de traverser le fleuve ou aller
24 élargir du côté, je ne sais pas, moi, de l'île-
25 Bizard, par exemple, peut-être Sainte-Anne-de-

1 Bellevue.

2 **M. SÉBASTIEN ROY :**

3 À la limite.

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 C'est ça.

6 **M. SÉBASTIEN ROY :**

7 Merci beaucoup.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9

10 Merci à vous.

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Merci.

13 - - - - -

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Alors, je vois un visage que nous attendions!

16 **UNE INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :**

17 Oui.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Il y a madame qui...

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Ah, il y a madame qui voulait?

22 **UNE INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :**

23 (Inaudible).

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Oui.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE Mme MARIE-LOUISE SÉGUIN

- - - - -

Mme MARIE-LOUISE SÉGUIN :

Marie-Louise Séguin, Saint-Télesphore.

Moi, quand j'ai vu le redécoupage, bon, j'avais... ce qui m'a sauté aux yeux c'est l'incongruité de séparer l'enclave de Vaudreuil-Dorion qui est complètement à l'ouest.

M. BRUNO JEAN, commissaire :

Hum hum.

Mme MARIE-LOUISE SÉGUIN :

Je trouvais ça incongru parce qu'on peut... à qui s'adresseront les gens de ce... à quel député s'adresseront les gens de ce secteur-là? Qui parlera au nom des citoyens de Vaudreuil... de Vaudreuil-Dorion quand il y aura... quel député? Et si on a des députés des deux partis et qu'il y a un dossier majeur concernant Vaudreuil-Dorion, lequel des deux députés parlera au nom des citoyens de Vaudreuil-Dorion? Alors, j'ai regardé la carte de l'ensemble du Québec et peut-être je... vous me corrigerez, là, je n'ai pas fait une lecture fine, mais je pense que c'est la seule municipalité qui va

1 être divisée dans deux circonscriptions en ce
2 moment. Et moi je rejoins entièrement les propos
3 du maire Pilon, à mon sens ça ne tient pas la
4 route.

5 Également, vous avez mentionné, monsieur
6 Courville, l'explosion des condos autour. Si
7 vous aviez eu la chance d'aller dans Soulanges,
8 aussi ça bouge. À Saint-Zotique en ce moment, il
9 y a un grand... une grande terre où on va bâtir
10 400 maisons, c'est déjà en route. On a annoncé
11 cette semaine qu'une partie du Club de Golf
12 Summerlea, ici à Pointe-des-Cascades, va être...
13 le zonage va être changé pour mettre 800
14 maisons, alors ça fait 1 200 maisons avec...
15 mettez trois personnes par résidence et là on
16 est déjà -- je vous parle juste d'aujourd'hui,
17 là, parce que ça va se poursuivre au cours des
18 trois prochaines années.

19 Alors, dans Soulanges aussi il y a une explosion
20 démographique importante et le redécoupage que
21 l'on fait en ce moment, à mon avis, ne sera que
22 temporaire compte tenu des changements
23 démographiques qui vont s'opérer dans Soulanges
24 également.

25 Un des projets du gouvernement dans la stratégie

1 maritime, c'est de faire un peu de logistique
2 dans Vaudreuil-Soulanges, ça va se faire dans la
3 zone agricole, aux Cèdres, on nous promet 12 000
4 emplois. Évidemment, on n'a pas 12 000
5 travailleurs dans Vaudreuil-Soulanges, notre
6 taux de chômage est... les gens sans emploi ce
7 n'est pas 12 000 personnes, c'est beaucoup moins
8 en ce moment, donc il y aura un apport de
9 population important qui viendra s'établir aux
10 Cèdres et les zones blanches sont là pour
11 accueillir la population.

12 J'ajouterais également qu'historiquement Hudson
13 a toujours toujours toujours fait partie de
14 Vaudreuil. Quand on quitte Hudson pour aller
15 faire des courses, on prend... on prenait le
16 bord de l'eau, on va à Vaudreuil-Dorion. On
17 parlait d'architecture, l'architecture qu'on
18 retrouve dans le secteur de Vaudreuil-sur-le-Lac
19 c'est en continuité jusqu'à Hudson. Ça s'arrête
20 aux limites de Hudson et de Rigaud où, là, on
21 reprend du paysage rural dans le secteur de
22 la... du bord de l'eau, de Rigaud, qui commence
23 à la limite de Hudson vers le... jusqu'à Pointe-
24 Fortune.

25 Alors, c'est une zone de villégiature qui est en

1 continu de Vaudreuil jusqu'à Hudson et c'est
2 vraiment une appartenance qui est là de façon
3 historique.

4 Soulanges est majoritairement une
5 circonscription agricole, la grande majorité du
6 territoire est zonée agricole. Alors, les
7 préoccupations, la communauté d'intérêt est
8 complètement différente de celle de Hudson qui
9 est une communauté de villégiature, où les gens
10 sont tournés, pour leurs courses, pour même les
11 soins de santé, les gens de Hudson vont au
12 Lakeshore ne vont pas vers l'hôpital du Suroît,
13 Valleyfield, qui est pourtant l'hôpital où les
14 gens de Soulanges vont. On est à quelques
15 kilomètres, à Saint-Zotique notre hôpital
16 naturel c'est Valleyfield. Alors, les gens de
17 Vaudreuil vont aussi, une grande partie vont ou
18 se tournent... de l'île-Perrot vont vers l'ouest
19 de l'île pour des soins de santé.

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Hum hum.

22 **Mme MARIE-LOUISE SÉGUIN :**

23 Alors, moi, je pense que la communauté
24 d'intérêts de Hudson et de l'enclave de
25 Vaudreuil-Dorion est vraiment avec le comté de

1 Vaudreuil et je pense que ça, ça doit être
2 préservé.

3 Et donc, pour terminer, si je me résume je pense
4 que c'est un redécoupage qui va être très
5 temporaire, qui va mécontenter des gens de
6 Hudson et de Vaudreuil-Dorion, de l'enclave, on
7 les sépare avec deux députés et on ne sait
8 jamais l'issue d'un tel vote, d'un vote dans une
9 élection...

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Oui, hum hum.

12 **Mme MARIE-LOUISE SÉGUIN :**

13 ... et c'est donc temporaire aussi compte tenu
14 des changements démographiques qui sont à
15 prévoir dans Soulanges avec les projets qui sont
16 en cours.

17 Alors, voilà les commentaires que j'avais à vous
18 faire.

19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

20 Merci beaucoup.

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 Merci.

23 **Mme MARIE-LOUISE SÉGUIN :**

24 Alors, moi, ce que je peux vous... souhaiter
25 c'est que Soulanges reste tel qu'il est en ce

1 moment.

2 Merci.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 Merci, merci beaucoup.

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 Merci infiniment.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Merci. On a bien fait de vous forcer la main un
9 petit peu.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Bien oui. Oui, on a beaucoup de...

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 Vous savez, les auditions publiques c'est
14 d'aller chercher des données qui ne sont pas
15 colligées ailleurs, donc c'est important que
16 vous nous adressiez vos remarques et vos
17 commentaires.

18 - - - - -

19 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

20 Alors, la prochaine intervenante, madame Marie-
21 Ève Ringuette, directrice générale du Parti
22 libéral du Québec.

23 - - - - -

24 **INTERVENTION DE Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE**

25 - - - - -

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 Alors, bonsoir.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Bonsoir.

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Bonsoir.

7 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

8 Je m'excuse de mon retard.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10
11 C'est correct. Vous avez déjà entendu de toute
12 façon le début...

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Oui.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 ... la présentation.

17 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

18 Oui oui.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 À quelques reprises.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Mais je ne voudrais pas que ce soit perçu comme
23 un non-intérêt du début.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Non non non.

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 Alors, je suis ici ce soir pour partager la
3 position de notre formation politique. Nous
4 déposons ce mémoire à vous pour la région de la
5 Montérégie-Ouest. Étant donné que demain vous
6 serez dans La Pinière, donc je ne ferai pas ces
7 recommandations-là ce soir.

8 Les recommandations que vous émettez visent à
9 réduire le nombre d'électeurs dans la
10 circonscription de Vaudreuil.

11 À notre lecture des recommandations, à la vision
12 que nous avons du comté, bien qu'il y a un
13 historique, lorsqu'on regarde physiquement, si
14 vous prenez la dernière page de mon rapport,
15 c'est tout simplement pour revoir la ville de
16 Vaudreuil qui, suite à la défusion de Hudson,
17 est une ville, comme madame disait plus tôt, une
18 ville enclavée. Bien que ça peut sembler spécial
19 sur une carte, c'est la réalité avec laquelle
20 les gens de Vaudreuil vivent.

21 Donc, je vais revenir en premier avec un concept
22 que je vous ai parlé précédemment, le concept de
23 la moyenne provinciale ajustée.

24 Alors, étant donné qu'on calcule la moyenne sur
25 125 comtés et qu'on en arrive au chiffre magique

1 de 48 387 électeurs, les limites inférieures et
2 supérieures sont de 36 290 et 60 484. Cette base
3 de calcul traditionnelle ne créait pas de
4 variations significatives jusqu'à l'adoption de
5 la carte pour 2012. L'ajout de six comtés
6 d'exception en 2011, adopté en 2012, ajouté au
7 comté d'exception prévu par la loi électorale
8 des îles-de-la-Madeleine, vient modifier la
9 valeur de la moyenne provinciale puisque tous
10 les comtés d'exception ont des populations
11 électorales bien inférieures à la moyenne
12 provinciale. Ainsi, le calcul de la moyenne
13 devrait être fait sur les 118 comtés qui ne sont
14 pas des comtés d'exception puisque le nombre
15 élevé de comtés, avec une plus faible... un plus
16 faible -- pardon -- nombre d'électeurs a un
17 effet négatif de plus de 1 100 électeurs sur la
18 moyenne provinciale.
19 Ainsi, avec le calcul révisé de la moyenne
20 provinciale, qui serait de 49 498 électeurs, la
21 limite supérieure serait de 61 873 électeurs.
22 En utilisant ce barème, la redéfinition des
23 limites territoriales de Vaudreuil ne serait pas
24 nécessaire puisque l'écart serait de 20 %.
25 Je vais revenir sur l'historique des

1 circonscriptions, bien que je suis certaine que
2 les gens qui sont ici et qui habitent Vaudreuil
3 ont immensément plus d'expérience que moi en
4 cette matière, mais ce que je veux rappeler
5 c'est le lien naturel, quand même, qui existe
6 entre Soulanges, la circonscription de Soulanges
7 et Vaudreuil, puisqu'elles ont longtemps formé
8 une même circonscription, jusqu'en 1985.
9 Le développement majeur de ces terres autrefois
10 agricoles en quartiers résidentiels a eu pour
11 effet la division en plusieurs circonscriptions
12 au cours des dernières réformes de carte
13 électorale. Dans ce contexte, les transferts de
14 municipalités et de villes entre
15 circonscriptions ont dû être envisagés.
16 Je veux vous ramener sur le concept des
17 communautés naturelles.
18 La MRC de Vaudreuil-Dorion, telle que présentée
19 dans le tableau que je vous ai joint, est
20 divisée presque également entre Soulanges et
21 Vaudreuil à l'heure actuelle. L'argumentaire sur
22 l'importance du regroupement en une seule
23 circonscription d'une MRC, tel que je vous ai
24 présenté lors de l'audience à Valcourt pour la
25 région de l'Estrie, ne peut ici être le

1 principal argument étant donné la population
2 trop nombreuse et toujours en croissance.
3 Les propositions émises par la Commission de la
4 révision électorale ont pour effet de diviser la
5 ville de Vaudreuil en deux. Ainsi la portion
6 ouest de la ville de Vaudreuil serait transférée
7 à la circonscription de Soulanges ainsi que la
8 ville de Hudson. La circonscription de
9 Vaudreuil compte actuellement 54 605 électeurs,
10 soit un écart de 12.9 % par rapport à la moyenne
11 provinciale, et la circonscription de Soulanges,
12 avec 53 863 électeurs au 30 novembre 2014, un
13 écart de 11.3. Ces deux écarts sont normaux et,
14 selon nous, ne nécessitent aucune proposition de
15 redécoupages électoraux à moins qu'une preuve
16 importante soit présentée à l'effet que ces deux
17 comtés seront en écart significatif, soit en
18 haut de 25 % d'ici 2018.
19 La ville de Hudson qui compte 4019 électeurs est
20 enclavée dans la ville de Vaudreuil, cette
21 réalité convient aux résidants des deux
22 municipalités dans leurs habitudes de vie. Les
23 résidants de la portion ouest de Vaudreuil
24 utilisent les services de leur municipalité qui
25 est Vaudreuil. Cette portion regroupe près de

1 1000 personnes. Ces 1000 personnes, leur
2 sentiment d'appartenance est envers la ville de
3 Vaudreuil et la circonscription de Vaudreuil.
4 Je vais aller un peu sur la croissance future.
5 Évidemment, le prolongement de l'Autoroute 30 a
6 eu pour effet d'accélérer la croissance de la
7 population entre les municipalités et les villes
8 en bordure de cet axe routier. L'ouest de
9 Montréal s'est développé énormément au cours des
10 dernières années...

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Hum hum.

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 ... on le voit avec les développements qui
15 n'étaient pas là il y a cinq ans. On le sait,
16 la croissance va perdurer encore dans les
17 prochaines années.

18 Donc, comme madame disait plus tôt, avant de
19 faire un changement, il faut être certain, mais
20 vraiment certain qu'un comté ne sera pas
21 rechangé, rechangé et rechangé.

22 En conclusion, bien que la division territoriale
23 de la circonscription de Vaudreuil serait un peu
24 différente de la forme prise par les autres
25 circonscriptions, sa réalité physique comme

1 ville serait la même que la ville de Vaudreuil.
2 D'autres circonscriptions, telle Huntingdon, ont
3 aussi des réalités qui lui sont propres. En
4 fait, dû au manque d'axes routiers du côté
5 québécois pour en faire... pour traverser le
6 comté d'est en ouest, il faut passer par les
7 États-Unis.
8 En terminant, pour l'ensemble des raisons
9 exposées précédemment, nous sommes d'avis que
10 les limites de la circonscription peuvent
11 changer pour permettre le déplacement de Hudson
12 vers Soulanges, mais il serait souhaitable que
13 la ville de Vaudreuil reste à même la
14 circonscription de Vaudreuil.
15 Et je voulais juste faire un petit... un petit
16 rappel aussi sur hier lorsque nous étions à
17 Montréal et qu'on parlait de la dénomination du
18 comté de Crémazie et qu'on disait que Crémazie,
19 en fait, ce n'était pas vraiment une
20 particularité propre au comté. C'est drôle,
21 mais ça m'est revenu cet après-midi lorsque je
22 révisais mes notes et je me disais : mais la
23 ville de Vaudreuil et le comté de Vaudreuil
24 c'est le même nom, Mont-Royal et Mont-Royal, le
25 même nom, Outremont et Outremont, alors je me

1 demandais, je revenais pour renchérir sur
2 l'argumentaire faite par la députée Marie
3 Montpetit à l'effet que son comté pourrait peut-
4 être s'appeler Ahuntsic étant donné le nombre
5 d'arrondissements.

6 Merci.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Merci, madame Ringuette.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Merci.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Ne partez pas.

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 Non non, je ne pars pas.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Restez là.

17 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

18 Parfait.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Premièrement, dans votre document vous invoquez
21 que la circonscription de Vaudreuil compte
22 actuellement 54 605 électeurs avec un écart de
23 12.9, et Soulanges 53 863 au 30 novembre 2014
24 avec un écart de 11.3 %.

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 Hum hum.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Ce ne sont pas les données en tant que... ce
4 sont les données de la proposition.

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Voilà, c'est ça.

7 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

8 Alors, comprenez-vous, ça c'est les données
9 suite à la proposition que nous faisons.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Qui corrigent.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Ah, O.K.

14 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

15 Qui viennent corriger la situation actuelle au
16 30 novembre 2014.

17 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

18 D'accord, O.K., alors je vais rectifier.

19 Je m'excuse, mais ce qui est en arrière est la
20 même chose, c'est-à-dire que si vous... étant
21 donné que dans Vaudreuil nous sommes à 59 000
22 électeurs et que si on enlevait 4000 électeurs,
23 il tomberait à 54 605 électeurs...

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Exact.

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 ... la proposition que je fais, c'est de... on
3 accepte et on comprend la nécessité de revoir un
4 redécoupage parce que nécessairement, là, avec
5 juste les projets qui sont en construction sur
6 ici le boulevard de la Gare, on comprend que ça
7 ne fonctionnera pas.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Les projections font en sorte que ça va devenir
10 exception.

11 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

12 Je comprends. Alors, ce qu'on propose c'est que
13 la municipalité de Vaudreuil qui compte 4019
14 électeurs soit transférée à Soulanges, mais que
15 la portion des électeurs qui restent dans...

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Vous voulez parlez de Hudson, là, vous avez dit
18 Vaudreuil.

19 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

20 Pardon, je m'excuse.

21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

22 D'accord.

23 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

24 Dans Hudson, je pense que j'en ai juste trop
25 fait!

1 Mais la portion des électeurs qui habitent dans
2 la ville de Vaudreuil reste dans le comté de
3 Vaudreuil. Bien que sur une carte électorale ça
4 va faire un peu étrange, mais la ville est faite
5 comme ça.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 On ne divise pas la ville, on la laisse dans
8 Vaudreuil, mais pour ce qui est de Hudson, vous
9 êtes d'accord pour un transfert dans Soulanges.

10 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

11 Exactement. Et vous trouverez l'explicatif sur
12 mes... sur mes notes.

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Oui, ce qui était la proposition du maire, en
15 fait.

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Pardon?

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 C'était la proposition du maire.

20 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

21 Exactement.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Du maire.

24 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

25 Je sais aussi qu'il y aurait des appuis en ce

1 sens, informellement j'ai obtenu l'information
2 par rapport à la ville de Hudson, qui seraient
3 favorables à transférer ce comté.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Faire le transfert dans Soulanges.

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Tout à fait.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 D'accord.

10 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

11 Parce que la ville de Hudson, ce qu'on me dit,
12 est similaire aux réalités de la ville de Saint-
13 Lazare.

14 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

15 En tout cas, moi, je constate que... je pense
16 que votre proposition tient la route du point de
17 vue mathématique, du point de vue de la moyenne,
18 parce qu'il n'y a pas tellement beaucoup
19 d'électeurs, on a parlé de 450...

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 Oui, c'est ça.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Moi j'ai 1000, là, dans mes chiffres, là,
24 mais...

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 750.

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Non, mais c'est la moitié moins de toute façon.

4 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

5 C'est ça.

6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

7 C'est 750.

8 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

9 C'est ça, c'est juste que ces gens-là ils vont
10 vraiment comme perdre leurs points de repère, tu
11 sais. Puis imaginez dans le développement
12 économique comment ça peut être difficile des
13 fois, justement, si dans ce secteur-là on veut
14 faire un projet X, bien, on ne sera pas habitué
15 à nos mêmes canaux habituels de négociation,
16 d'intervention, tout d'un coup il y aurait un
17 autre député qui prendrait le pôle sur ce qui se
18 passe exactement là, tu sais.

19 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

20 O.K. Et lorsque vous dites également dans votre
21 texte sous la rubrique «Historique des
22 circonscriptions», la dernière phrase :

23 **«Dans ce contexte, des transferts**
24 **de municipalités entre**
25 **circonscriptions pourraient être**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

envisagés.»

Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :

Donc, c'est pour ça...

Me LUCIE FISET, présidente :

C'est Hudson?

Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :

C'est la circonscription de Hudson qui, bien qu'elle soit dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, à voir la répartition entre Soulanges et Vaudreuil des municipalités et villes qui sont dans la MRC, on voit qu'il y a comme un partage égal, il ne s'agit pas d'une seule municipalité qui se retrouve, elle, à part dans un autre comté que les autres villes de sa MRC.

Me LUCIE FISET, présidente :

D'accord.

Et finalement, je veux être bien sûre de bien comprendre, l'argumentaire sous la rubrique «Respect des communautés naturelles», vous dites :

«L'argumentaire sur l'importance du regroupement en une seule circonscription d'une MRC, tel qu'il a été présenté lors de l'audience de Valcourt pour la

1 **région de l'Estrie, ne peut être**
2 **ici... ne peut ici être le**
3 **principal argument étant donné la**
4 **population trop nombreuse et**
5 **toujours en croissance.»**

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 C'est ça. Dans le fond, ici... ici dans
8 Vaudreuil, étant donné qu'il y a déjà une
9 répartition des villes de la MRC en deux comtés,
10 le fait d'en rajouter une d'un côté, ça ne fait
11 pas complètement virer la balance de côté.
12 Si je reviens avec la... l'audience qu'on est
13 allé à Richmond, à Valcourt, où est-ce qu'il y
14 avait trois plus petites municipalités, en fait,
15 pas plus petites...

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Hum.

18 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

19 ... il y en a une d'importance, plus grosse,
20 Valcourt, où est-ce que c'était quand même...
21 elles étaient quand même trois pôles ensemble où
22 est-ce qu'ils étaient vraiment... c'était les
23 trois pôles centraux qui, si on enlevait par...
24 dans ce cas-là, si on enlevait Windsor avec
25 Valcourt, on coupait vraiment le lien naturel.

1 Alors qu'ici on a des plus petites
2 municipalités, mais elles sont déjà organisées
3 en deux MRC correctement et non pas... on ne
4 crée pas, on ne change pas la donne tout d'un
5 coup, elles sont déjà organisées. Leur
6 historique c'est qu'elles étaient ensemble
7 aussi, elles étaient déjà toutes ensemble
8 jusqu'à 85.

9 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

10 Très bien, merci beaucoup.

11 **Mme MARIE-ÈVE Ringuette :**

12 Merci.

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Merci beaucoup.

15 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

16 Merci.

17 - - - - -

18 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

19 Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui
20 souhaiteraient prendre la parole?

21 Non?

22 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

23 Non?

24 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

25 Bon, d'accord, alors ça mettrait fin à

1 l'audition.

2 **Mme NICOLE OUELLET :**

3 Excusez, il y a juste un maire qui a écrit une
4 lettre, qui vous a envoyé une lettre?

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Oui, tout à fait.

7 Nous n'avons pas eu d'autres commentaires par
8 écrit.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Mais il n'est pas encore trop tard...

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Non.

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 ... pour nous envoyer de l'information ou des
15 commentaires.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 Ça demeure... effectivement.

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

19 C'est toujours ouvert, hein?

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Voilà, c'est ce que j'allais dire.

22 **Mme NICOLE OUELLET :**

23 Écoutez, je pensais que le maire de Hudson vous
24 avait envoyé une lettre.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 Non, pas du tout.

2 **Mme NICOLE OUELLET :**

3 O.K.

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Non.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Non. Je comprends cependant que le parti
8 libéral a fait les démarches et puis qu'il y
9 aurait une adhésion à la proposition.

10 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

11 C'est une information qui m'a été transmise
12 (inaudible), je ne lui ai pas parlé directement,
13 c'est une information qui m'a été transmise.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Comme si vous voulez consigner les observations
16 que vous avez faites, vous pouvez le faire puis
17 l'envoyer sur le site Web...

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Hum hum.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 ... de la Commission, là.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Effectivement. Alors, s'il y avait...

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 Ce serait apprécié effectivement.

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
2 Hum hum.
3 **Me LUCIE FISET, présidente :**
4 S'il y a d'autres commentaires ou suggestions
5 qui vous reviennent par la suite, alors vous
6 pouvez toujours nous transmettre justement vos
7 commentaires par écrit d'une quelconque façon ou
8 encore sur notre site Internet, le site Internet
9 de la Commission de la représentation
10 électorale.
11 **UNE INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :**
12 La décision se prend aujourd'hui?
13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
14 Non, non, non.
15 **Me LUCIE FISET, présidente :**
16 Non, pas du tout.
17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
18 On fait le tour du Québec avant, là.
19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
20 On fait le tour avant.
21 **Me LUCIE FISET, présidente :**
22 Il y a d'autres auditions publiques qui sont
23 prévues dans d'autres régions. Alors, au total,
24 nous avons dix auditions publiques, il en reste
25 quatre, je ne veux pas me tromper.

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Six.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Six, il nous en reste six encore. Donc, suite
5 aux auditions publiques, nous avons également la
6 Commission de l'Assemblée nationale qui doit
7 analyser la proposition de la carte électorale
8 et nous entendrons les commentaires et
9 suggestions des députés à l'égard de la
10 proposition.

11 Par la suite, le travail reprend de notre côté,
12 nous analysons l'ensemble des représentations
13 qui nous auront été faites soit par écrit, sur
14 le site Web ou par des commentaires, des
15 sondages et également par les représentations...

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Les auditions.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 ... faites devant nous lors des auditions
20 publiques. Et nous analysons le tout, soumettons
21 un deuxième rapport, et ce deuxième rapport fera
22 l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale.

23 Et suite à ce débat, encore une fois on revient
24 sur notre planche de travail et pour finalement
25 déposer le rapport final qui va venir établir la

1 délimitation des circonscriptions électorales du
2 Québec.

3 **UNE INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :**

4 C'est qui qui va avoir le dernier mot?

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 C'est nous.

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 La Commission.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 C'est la Commission.

11 **UNE INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :**

12 O.K. Merci.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Ça vous va?

15 **UNE INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :**

16 Jusqu'à quand on peut vous soumettre...

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

18 Allez-y.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Jusqu'à la fin de nos travaux, je vous dirais.

21 Donc, pour l'instant ce sont les auditions

22 publiques, nous avons un délai de six mois,

23 selon la loi, pour les tenir, donc jusqu'en

24 septembre. Et comme je vous ai mentionné, il y

25 a également la Commission de l'Assemblée

1 nationale qui doit nous convoquer pour nous
2 entendre. Aucun délai n'est prévu dans la loi
3 et nous n'avons pas non plus, je dirais, droit
4 de regard sur le moment de la convocation, donc
5 nous devons l'attendre. Et ce n'est qu'après
6 cette convocation que nous entreprendrons nos
7 travaux pour analyser l'ensemble des
8 représentations et pouvoir produire un second
9 rapport, un rapport.

10 Donc, vous avez quelques mois encore devant
11 vous...

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Plusieurs mois même.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 ... pour vous permettre de nous transmettre vos
16 commentaires.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Et je dirais que cette Commission est une
19 commission qui écoute, nous sommes à votre
20 écoute et c'est l'ensemble des commentaires qui
21 nous permet de fonctionner.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Tout à fait.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Alors...

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. SERGE COURVILLE, commissaire :

J'aurai une question à vous poser une fois les micros fermés.

Me LUCIE FISET, présidente :

Alors, un grand merci à tout le monde...

M. BRUNO JEAN, commissaire :

Merci beaucoup.

Me LUCIE FISET, présidente :

... d'être venu nous voir et d'avoir accepté de partager avec nous surtout. Et je m'excuse de vous avoir tordu le bras un petit peu!
Ça fait qu'au plaisir, bonne fin de soirée à tout le monde.

- - - - -
FIN DE LA SÉANCE
- - - - -

1 Je, soussignée, HUGUETTE PICHÉ, sténographe
2 officielle, certifie sous mon serment d'office
3 que les pages ci-dessus sont et contiennent la
4 transcription exacte et fidèle de la preuve
5 et/ou des témoignages entendus lors de l'écoute
6 de l'enregistrement numérique remis dans ce
7 dossier, le tout conformément à la loi.

8
9
10
11
12
13
14

HUGUETTE PICHÉ, s.o.

HP/gv (150429)